



联合国
粮食及
农业组织

FOOD AND
AGRICULTURE
ORGANIZATION
OF THE
UNITED NATIONS

ORGANISATION
DES NATIONS
UNIES POUR
L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZACION
DE LAS NACIONES
UNIDAS PARA
LA AGRICULTURA
Y LA ALIMENTACION

منظمة
الغذية
والزراعة
للأمم
المتحدة

SFS/DM/SWIOFC/09/ 3 F

COMMISSION DES PECHEES POUR LE SUD-OUEST DE L'OCEAN INDIEN

Cinquième Session

Male', Maldives, 13 – 16 mars 2011

ETAT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

La quatrième session du Comité scientifique de la Commission pour les pêches du sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI) s'est tenue à Mahé, aux Seychelles, du 30 novembre au 2 décembre 2010, suite à l'invitation du Gouvernement seychellois qui s'est généreusement proposé d'accueillir la réunion.

Ont participé à cette session des délégués de l'Afrique du Sud, des Comores, de la France, du Kenya, de Madagascar, des Maldives, de Maurice, du Mozambique, des Seychelles, de la Somalie et de la République-Unie de Tanzanie. Des représentants de FIRMS/FISHCODE, de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), du projet EAF-Nansen, du projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFP) et du Royaume-Uni étaient également présents en qualité d'observateurs.

ÉTAT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Les pays ci-après ont soumis une évaluation actualisée de l'état de leurs ressources : Afrique du Sud, Comores, France, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Somalie et Maldives. Dans la synthèse de ces rapports, une distinction est faite entre : état d'exploitation inconnu (?) et information non communiquée (-). Voir Annexe 1.

État des groupes d'espèces sélectionnés

L'état de ces groupes est présenté à l'Annexe 2. Les stocks de homards sont généralement pleinement exploités, voire épuisés. Plusieurs pays indiquent une sous-exploitation de leurs ressources de thons côtiers et d'espèces apparentées. Ces estimations nationales doivent cependant être interprétées avec prudence car elles ne reflètent pas nécessairement l'état réel du stock (dont l'estimation définitive est effectuée par la CTOI). Comme un bon nombre des espèces appartenant à ce groupe forment des stocks chevauchants, l'évaluation doit porter sur la

totalité de l'aire de répartition de chaque stock. Il semblerait plutôt que les pays indiquent la possibilité d'une participation accrue à ces pêcheries au niveau national. Les crevettes pénelées sont, dans la majorité des cas, pleinement exploitées; l'état des requins varie entre l'exploitation modérée et la surexploitation; les vivaneaux du talus continental sont considérés comme modérément exploités; les poulpes sous-exploités à surexploités, mais généralement surexploités; les concombres de mer largement surexploités avec un stock épuisé et un autre sous-exploité; les mollusques bivalves pleinement exploités à surexploités. On note en particulier que l'état des requins et des poulpes est souvent inconnu. Dans certains cas, aucune information n'est communiquée, ceci pour tous les groupes d'espèces, à l'exception des homards.

Autres groupes d'espèces

Des statistiques concernant d'autres groupes d'espèces non prioritaires ont été transmises, notamment pour les petits pélagiques, les démersaux et les poissons de récif. Leur état est présenté à l'Annexe 3. L'état des petits pélagiques varie de «sous-exploité» à «pleinement exploité». Les poissons démersaux font principalement l'objet d'une pêche intense ou modérée. L'état des poissons de récif va de «pleinement exploité» à «surexploité».

État par pays

L'état des ressources halieutiques par pays est présenté à l'Annexe 4. Les Comores indiquent que leurs pêcheries sont «sous-exploitées» à «pleinement exploitées» mais qu'elles relèvent principalement de la catégorie «pleinement exploitée»; la France estime que ses pêcheries sont modérément exploitées ou surexploitées; le Kenya décrit ses ressources comme étant en situation d'exploitation maximum et de surpêche; Madagascar signale une exploitation modérée à excessive et un état inconnu pour plusieurs pêcheries; Maurice enregistre un large éventail de catégories d'exploitation, de «sous-exploité» à «en voie de reconstitution» et principalement «modérément exploité»; le Mozambique signale que ses ressources sont modérément exploitées, voire épuisées, mais surtout exploitées à plein rendement; pour les Seychelles, toutes les classifications d'état possibles sont mentionnées, de la sous-exploitation au rétablissement progressif, la pleine exploitation étant la catégorie dominante; en Somalie, les ressources sont exploitées de façon modérée à excessive; l'Afrique du Sud estime que ses stocks sont essentiellement sous-exploités à épuisés¹; la Tanzanie également.

Plusieurs pays signalent des espèces en situation d'épuisement: le Mozambique (langouste – *Palinurus delagoae*); Maurice (concombre de mer); les Seychelles (requins côtiers; la situation du vivaneau chien rouge ou vara vara – *Lutjanus bohar*, situation d'épuisement en cours de réexamen); l'Afrique du Sud (bocasses et bars – *Epinephelus* spp.; spare, spare à selle blanche, spare du Natal – *Chrysoblephus* spp.; maigre du Sud – *Argyrosomus* spp.; denté charpentier – *Argyrozona argyrozona*; téraglin – *Atractoscion aequidens*) et la Tanzanie (crevette pénelée côtière).

Les pays suivants considèrent certaines ressources comme sous-exploitées : Comores (homard, poulpe, concombre de mer et mollusques bivalves); Maldives (auxides et bonites à gros yeux); Maurice (crevette profonde – *Heterocarpus laevigatus*; chinchard sur les bancs Saya de Malha et Nazareth – *Decapterus* spp.); Seychelles (crabe girafe sur le plateau de Mahé – *Ranina*

¹ L'Afrique du Sud fait savoir que les grands pélagiques et les espèces capturées accidentellement sont gérés par des organisations régionales de gestion des pêches, notamment la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) et la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI). L'Afrique du Sud gère sa pêche palangrière au niveau local en s'appuyant sur les conseils de ces organisations. Les répartitions annuelles de stocks pour les différentes espèces de thons sont recommandées par les organisations susmentionnées et l'Afrique du Sud leur communique chaque année les statistiques de captures, entre autres, afin de montrer qu'elle pêche de façon responsable et d'obtenir des quotas plus importants l'année suivante.

ranina); Afrique du Sud (albacore, germon, thon obèse et listao; espadon; poulpe; spare panga – *Pterogymnus lanarius*) et Tanzanie (albacore, thon obèse, germon et listao; espadon; marlin).

Des états inconnus d'espèces/groupes ou ensembles d'espèces sont signalés, principalement par les pays suivants : Madagascar, Somalie et Afrique du Sud (pour l'Afrique du Sud, cela s'explique par le fait que l'information fournie est essentiellement ventilée par espèces).

État régional des ressources

Un état récapitulatif des ressources régionales basé sur les tableaux nationaux de 11 pays du sud-ouest de l'océan Indien est présenté à l'Annexe 5. Sur les 107 espèces/groupes d'espèces/ensembles d'espèces classés, 36 (35,6 %) sont surexploités, épuisés ou en voie de reconstitution; 38 (35,5 %) pleinement exploités; 14 (13,1 %) modérément exploités et 19 (17,8 %) sous-exploités. On dénombre 12 autres espèces/groupes d'espèces/ensembles d'espèces dont l'état est inconnu et 18 pour lesquels les pays n'ont pas communiqué d'information. Les catégories d'état sont déterminées en fonction des informations disponibles avec une fiabilité qui varie parfois d'une région à l'autre et d'un stock à l'autre au sein de groupes d'une même espèce ou d'espèces différentes dans la même zone. Pour obtenir des informations détaillées sur chaque évaluation, on se reportera aux tableaux d'état nationaux joints au présent rapport du Comité scientifique.

Plans de gestion

Des plans de gestion pour les espèces (ou groupes/complexes d'espèces) autres que celles du ressort de la CTOI ont été mis en place au Kenya (1 plan de gestion), à Madagascar² (4), à Maurice³ (2), au Mozambique (3), aux Seychelles⁴ (1), en Afrique du Sud⁵ (>6) et en Tanzanie (1). Le Mozambique a achevé le plan d'aménagement de sa pêcherie de crevettes qui était en préparation lors de la communication des données nationales.

L'évolution de l'état des ressources dans la région de la CPSOOI comparée à la situation à l'échelle mondiale

On trouvera à l'Annexe 6 une comparaison de l'évolution de l'état des ressources halieutiques dans la région de la CPSOOI entre 2005 et 2009 avec la situation enregistrée à l'échelle mondiale entre 2006 et 2008.

Dans la région de la CPSOOI, on observe l'évolution suivante : diminution du pourcentage des stocks sous-exploités (de 24% à 18%) ; diminution du pourcentage des stocks modérément exploités (de 21% à 13%) ; augmentation du pourcentage des stocks pleinement exploités (de 29% à 36%) ; stabilisation du pourcentage des stocks surexploités (19%) ; augmentation du pourcentage des stocks épuisés (de 5% à 11%) ; et augmentation du pourcentage des stocks en voie de reconstitution (de 1% à 4%). L'importance des changements enregistrés d'une année à l'autre sont dus en grande partie à des différences dans le nombre de pays fournissant des données actualisées.

² Enregistre 6 plans de gestion mais l'état de mise en œuvre de deux d'entre eux (poulpes et crabes) demeure incertain.

³ Comprend un plan de gestion intérimaire pour les vivaneaux de talus.

⁴ Disposait précédemment de plans de gestion pour le concombre de mer et la pêche à bord de navires-usines. Le plan de gestion du concombre de mer est annuel. Les navires-usines n'opèrent plus depuis plusieurs années.

⁵ Des plans de gestion existent pour le homard, les crevettes pénelides et les poissons de ligne ainsi que pour des espèces de poissons de ligne individuelles et les espèces prises accidentellement.

A l'échelon mondial, on relève l'évolution suivante : stabilisation du pourcentage des stocks sous-exploités (3%) ; diminution du pourcentage des stocks modérément exploités (de 20% à 12%) ; stabilisation du pourcentage des stocks pleinement exploités (53%) ; augmentation du pourcentage des stocks surexploités (de 17% à 28%) ; diminution du pourcentage des stocks épuisés (de 7% à 3%) ; et stabilisation du pourcentage des stocks en voie de reconstitution (1%).

La comparaison indique pour la région de la CPSOOI une amélioration progressive au niveau de la reconstitution de certains stocks épuisés mais une augmentation du nombre de stocks épuisés et une proportion encore importante de stocks surexploités et devant faire l'objet d'une meilleure gestion. En revanche, la région enregistre une proportion plus élevée de ressources considérées comme sous-exploitées par rapport à la situation mondiale et ces ressources devraient être mieux utilisées.

Mesures à prendre

Les Membres de la Commission sont invités à prendre note de l'état des ressources et en particulier de l'état d'épuisement de certains stocks et à se référer aux sections du rapport du Comité scientifique décrivant les mesures prises par le Mozambique, Maurice, les Seychelles, l'Afrique du Sud et la Tanzanie. Ils sont également invités à prendre note de la situation enregistrée dans la région de la CPSOOI par rapport à l'évolution mondiale et à fournir des conseils sur les mesures à prendre par la CPSOOI pour améliorer la situation concernant les ressources halieutiques sous-exploitées, surexploitées et épuisées.

ANNEXE 1

État des stocks de poisson dans le sud-ouest de l'océan Indien

État d'exploitation

Abréviations

Les abréviations utilisées ci-dessous représentent généralement l'estimation la plus fiable et la plus récente de l'état d'exploitation du stock, de son potentiel d'accroissement de production ou des conditions de reconstitution. Les estimations reposent sur les meilleures informations disponibles, notamment sur les résultats de rapports publiés et revus par des spécialistes, des analyses de données qualitatives et des informations dont la fiabilité peut varier d'une région à l'autre ainsi qu'entre stocks ou groupes d'une même espèce ou d'espèces différentes dans la même région.

—	Pas d'information fournie
?	Inconnu
SS	Sous-exploité, sous-développé ou nouvelle pêcherie. Considéré comme possédant un fort potentiel de développement en termes de production totale.
M	Modérément exploité, exploité avec un faible niveau d'effort de pêche. Potentiel de développement considéré comme limité en termes de production totale.
P	Pleinement exploité. La pêcherie est exploitée à un niveau de rendement optimal ou quasi-optimal. Elle n'offre aucune perspective de développement.
S	Surexploité. Le degré d'exploitation de la pêcherie dépasse le niveau considéré comme viable à long terme. La pêcherie n'offre pas de possibilité de développement et présente un risque élevé d'épuisement ou d'effondrement.
E	Épuisé. Le volume des captures est nettement inférieur aux niveaux historiques, indépendamment de l'intensité de l'effort de pêche exercé.
R	En voie de reconstitution. Le volume des captures augmente à nouveau après un épuisement ou un effondrement des stocks.

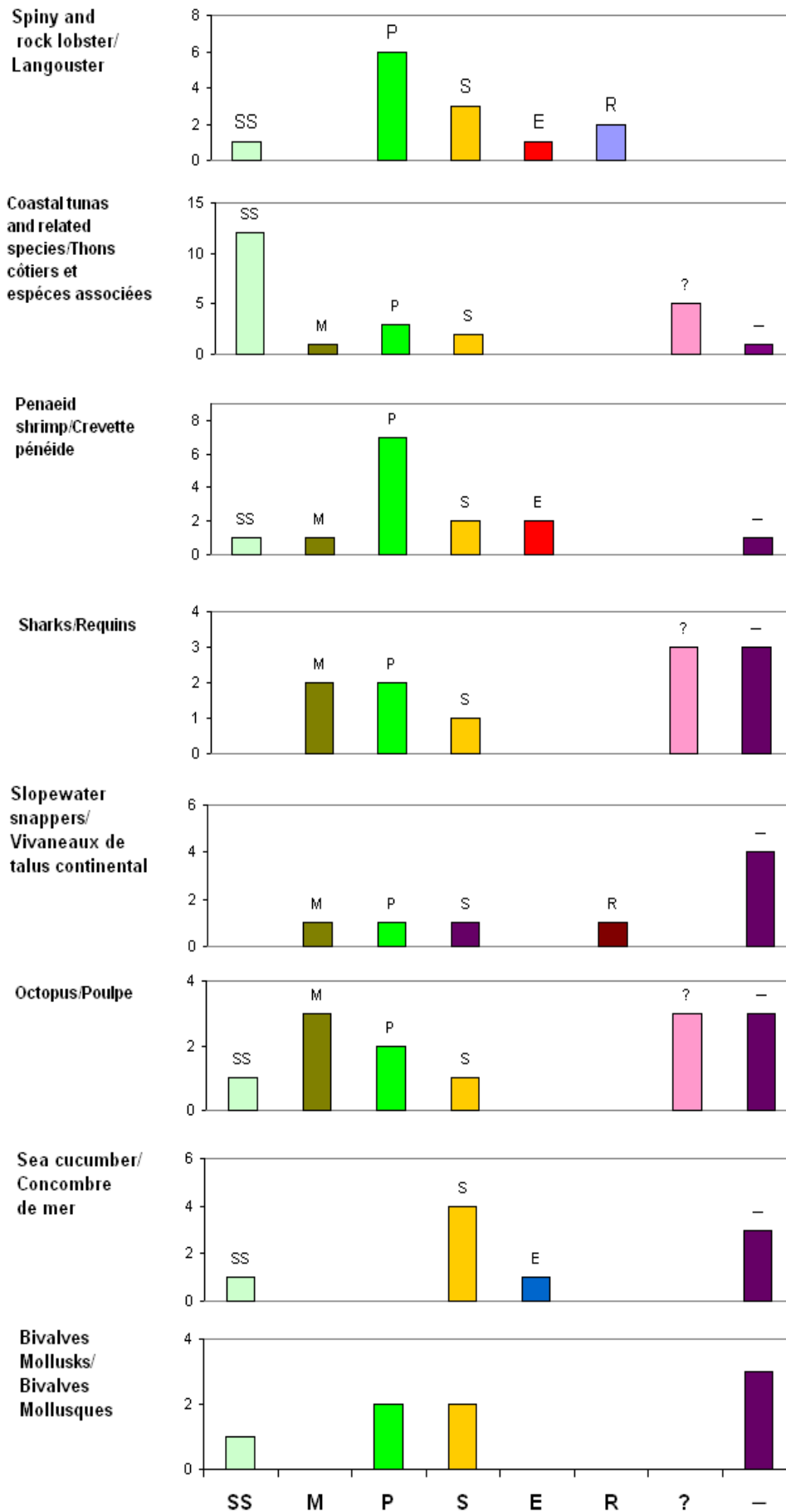
↑ ↓ → Augmentation, diminution, pas de changement

✘ ✓ Non/Oui

n/a Non applicable

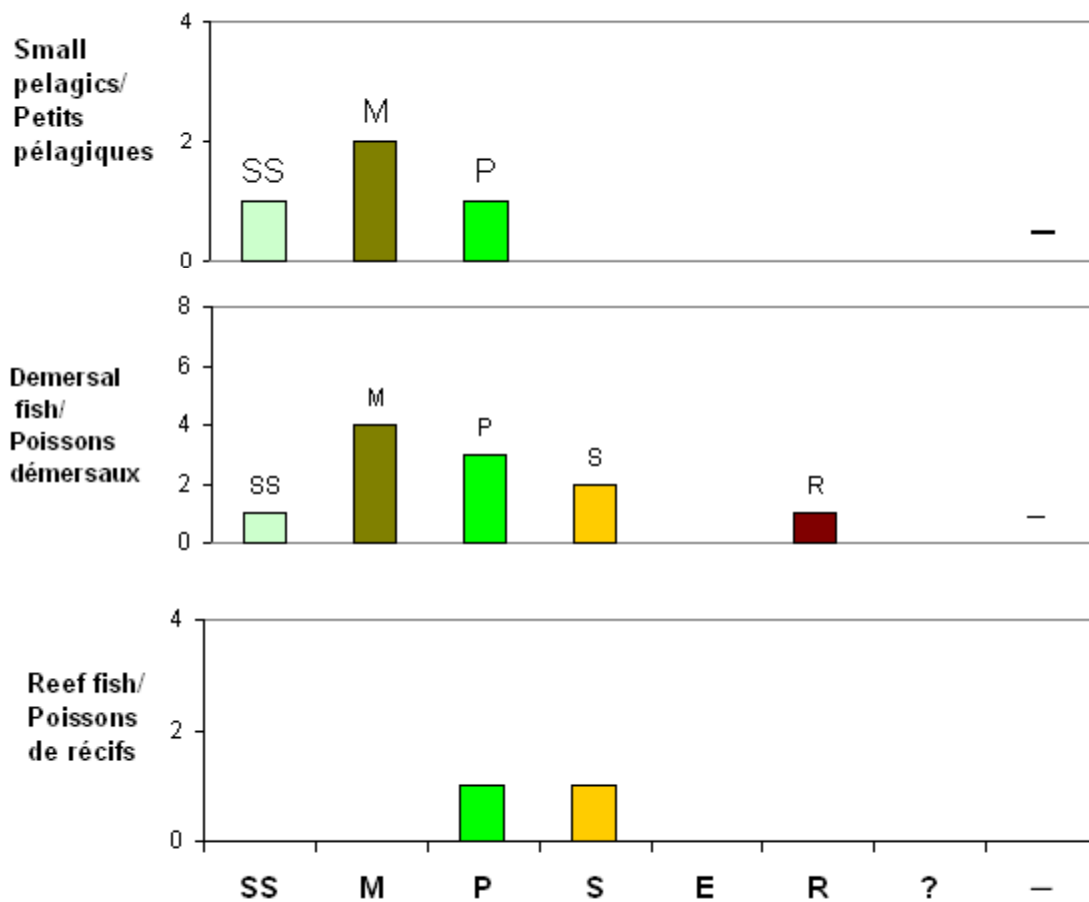
Annexe 2

État des groupes d'espèces exigeant une attention particulière



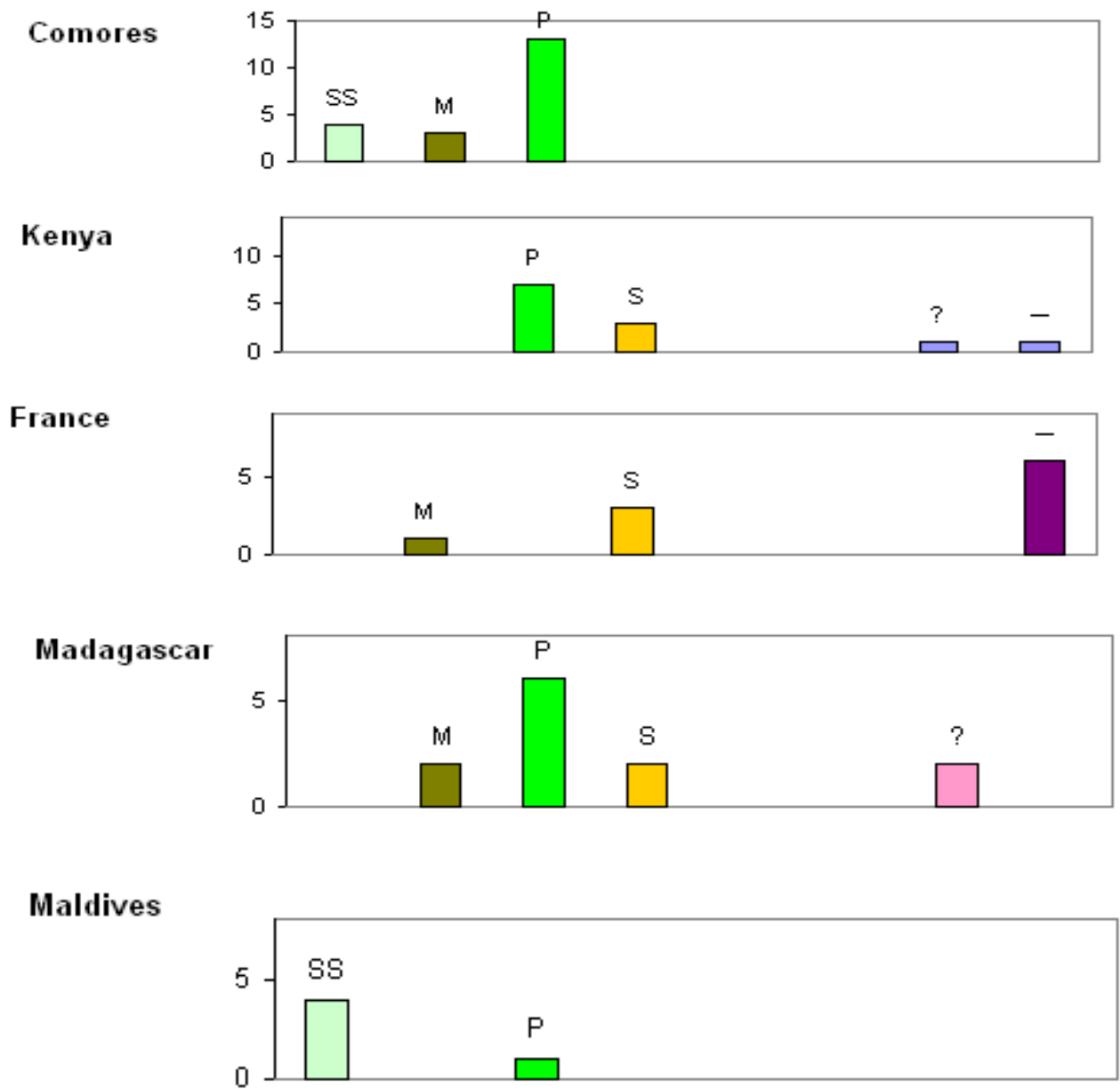
Annexe 3

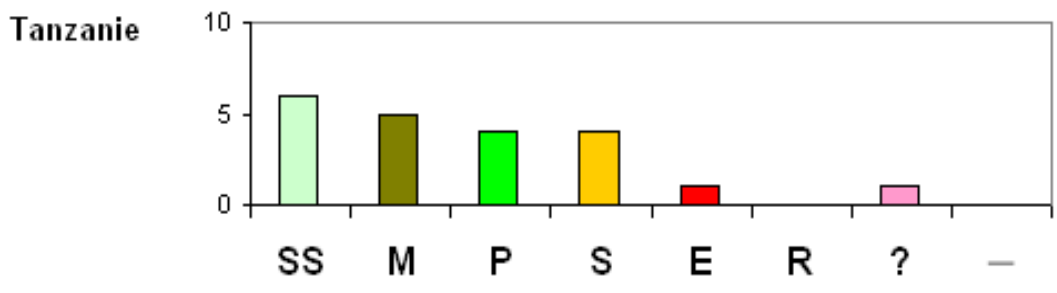
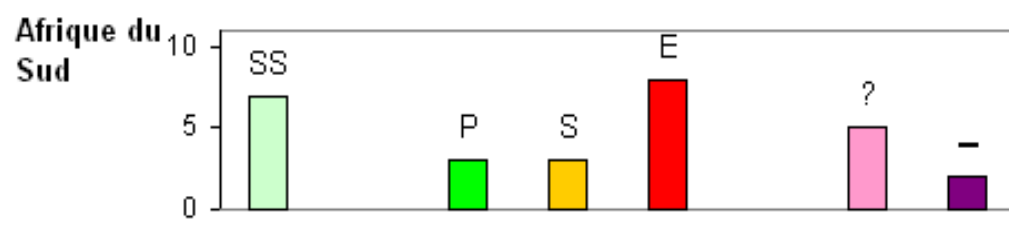
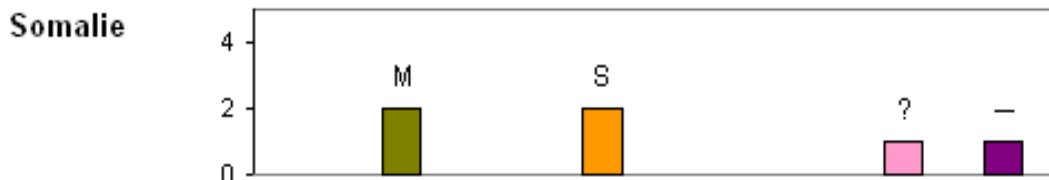
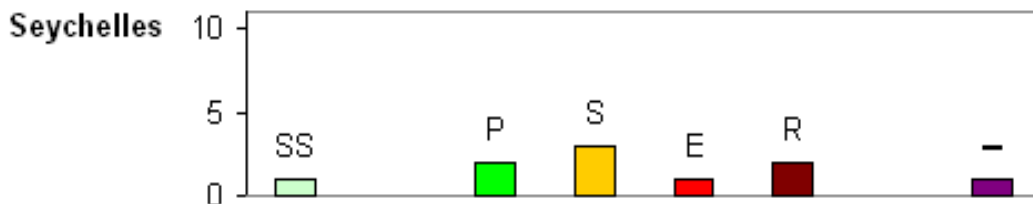
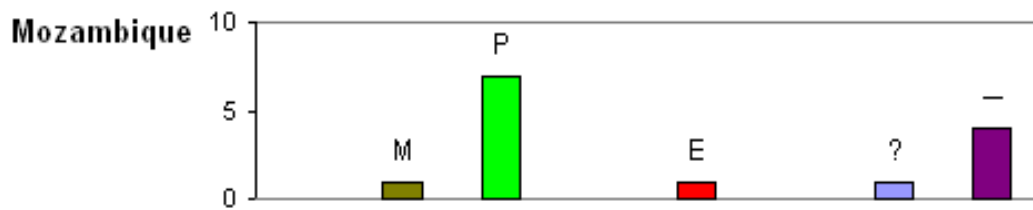
D'autres groupes d'espèces



Annexe 4

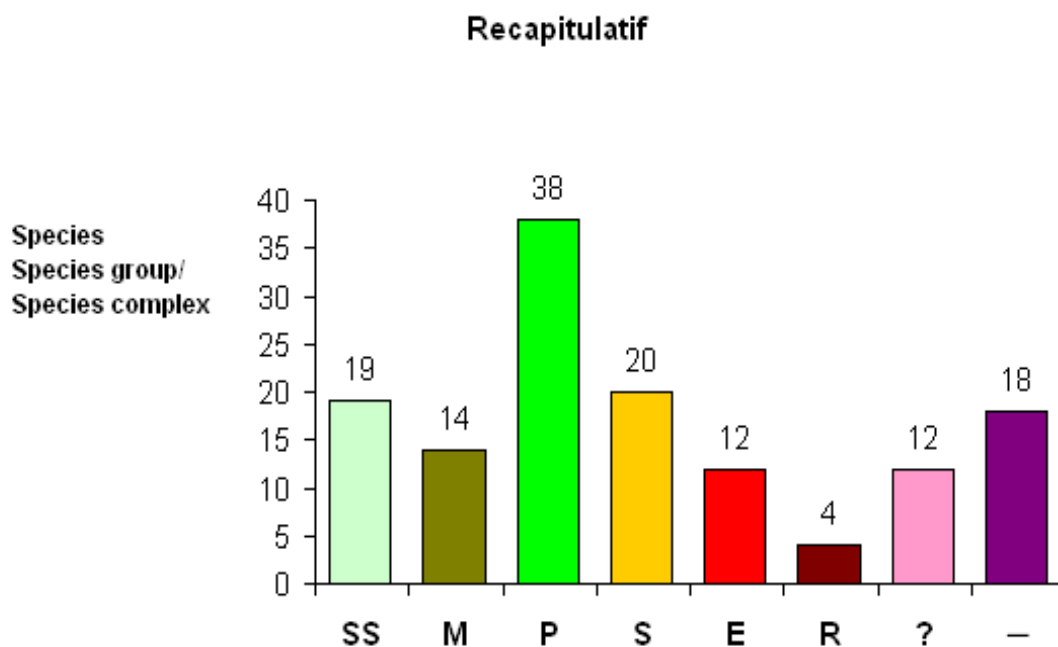
L'état des ressources halieutiques par pays





Annexe 5

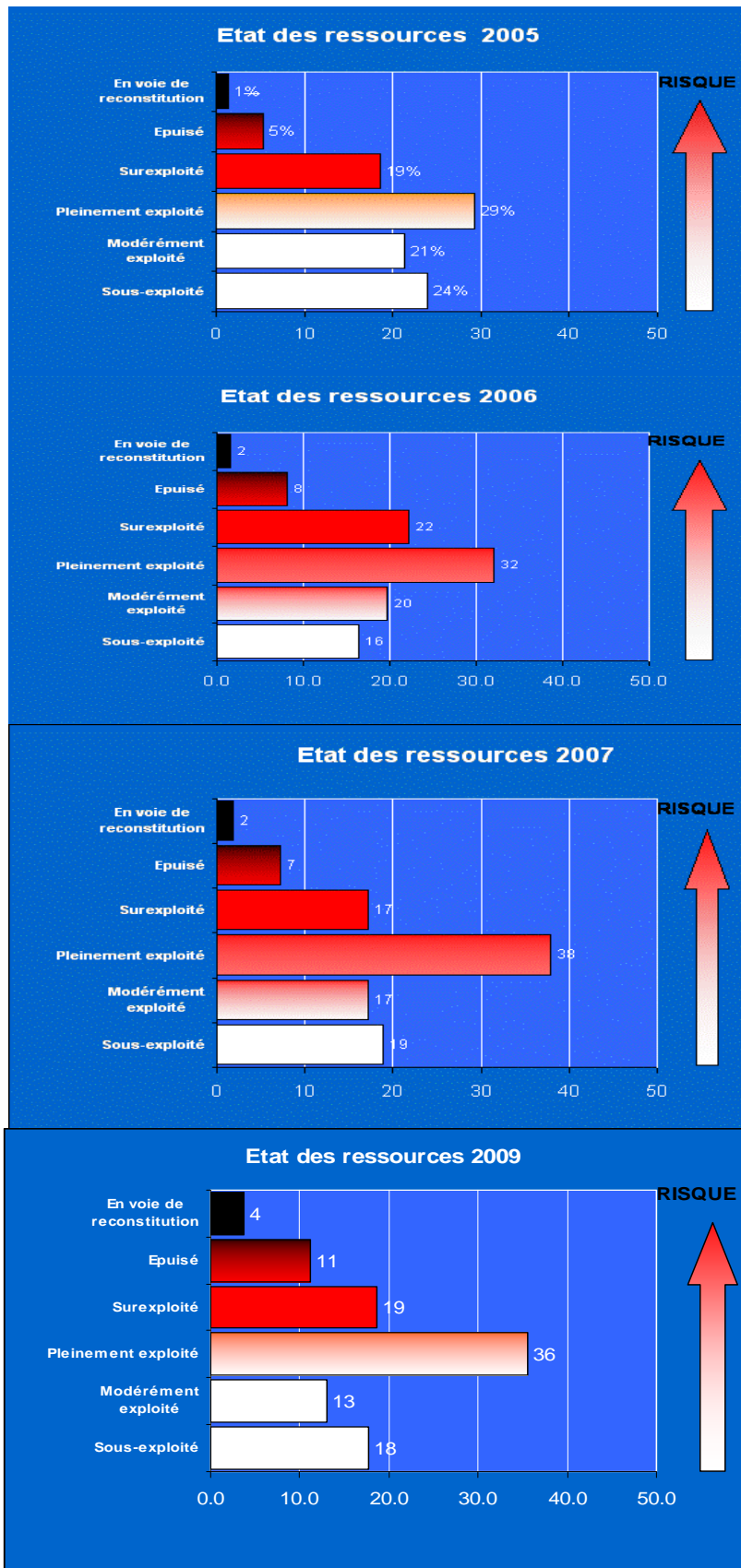
Récapitulatif de l'état des ressources halieutiques du sud-ouest de l'océan Indien sur la base des tableaux nationaux de 9 pays de la région



Annexe 6

L'évolution de l'état des ressources dans la région de la CPSOOI comparée à la situation à l'échelle mondiale

CPSOOI



Achelle mondiale

